

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3679**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Automatique et informatique industrielle option conception des automatismes industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Clermont-Ferrand I, Recteur de l'académie, Président de l'université de Clermont-Ferrand I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel assume des responsabilités dans l'entreprise au niveau de groupes techniques ou de projets. Il conçoit et expérimente des prototypes et des procédés nouveaux ou réalise des études d'amélioration des procédés existants. Il constitue des dossiers techniques, effectue des modélisations, des simulations et des essais afin de mettre en œuvre ces innovations.

Il met en place et assure l'interconnexion des systèmes industriels automatisés, en respectant les différentes normes et spécifications. Il supervise ensuite les lignes de production et en optimise l'organisation. Il vérifie la conformité et le fonctionnement des installations.

Chargé de l'entretien des équipements automatisés (vérins hydrauliques), il analyse le plan de maintenance. Il détecte les dysfonctionnements, établit le diagnostic et remédie aux défauts constatés.

Il dispense également une assistance technique auprès des opérateurs (formations, conseils).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille les services de recherche et développement, les bureaux d'études et méthodes ou les services de maintenance des entreprises industrielles.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Maintenance et gestion de projets (démarche qualité et conduite de projets, organisation et méthodologie de la production et de la maintenance)
- Modélisation des systèmes automatisés (mécanique des fluides, régulation des systèmes automatisés, principes et modélisation des systèmes électriques, modélisation des systèmes électroniques de logique câblée et de logique programmée)
- Expertises technologiques (les systèmes électriques et hydrauliques industriels, informatique industrielle)
- Culture d'entreprise (connaissance de l'entreprise européenne), communication, anglais, informatique

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-clermont1.fr/>

<http://iutweb.u-clermont1.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :